



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES LETTRES

UNI BASTIONS, rue de Candolle 3 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 379 71 11 | Fax 022 379 10 29

Philippe COET
Administrateur

Ligne directe: 022 379 73 03
E-mail: Philippe.Coet@lettres.unige.ch

Genève, le 29 juin 2005

**COMMUNIQUE DE SEANCE
CONSEIL DE FACULTE du 29 juin 2005**

Dans le cadre de la réforme de Bologne, le Conseil de Faculté a adopté :

- le plan d'études d'histoire de l'art;
- le plan d'études d'anglais;
- le plan d'études d'arménien ;
- le plan d'études de littérature comparée.

Il a également accepté un projet de modification du règlement d'études de la Faculté des lettres (introduction de la notion d'études pluridisciplinaires ; note éventuellement éliminatoire calculée sur l'ensemble du module et non sur un demi module ; remplacement des diplômes CEF (certificat d'études françaises) et DEF (diplôme d'études françaises) par le DEFLE (diplôme d'études de français langue étrangère) ; alignement de l'élimination pour note insuffisante sur l'élimination pour dépassement de délai, soit possibilité de reprise des études après 3 ans).